

Biogaz "Derrière-Les-Moulins"

Plan spécial valant sanction définitive

PLAN D'IMPLANTATION ET COUPES

ECHELLE 1:500



1. Auteur du plan
urbaplan
neuchâtel avenue 11 - cp 8111
2013 neuchâtel

Neuchâtel, le 24 janvier 2024

2. Signature
Au nom du Conseil communal,
Le/La Président(e) _____ La Chancelière _____
La Chaux-de-Fonds, le _____

3. Préavis
Le/La conseiller/ère d'Etat chef/fe du Département du développement territorial et de l'environnement,
Neuchâtel, le _____

4. Adoption
Par arrêté de ce jour,
Au nom du Conseil Général,
Le/La Président(e) _____ Le/La Secrétaire _____
La Chaux-de-Fonds, le _____

5. Mise à l'enquête publique
du _____ au _____
Au nom du Conseil communal,
Le/La Président(e) _____ La Chancelière _____
La Chaux-de-Fonds, le _____

6. Approbation
Par arrêté de ce jour,
Au nom du Conseil d'Etat,
Le/La Président(e) _____ Le/La Chancelier(ère) _____
Neuchâtel, le _____

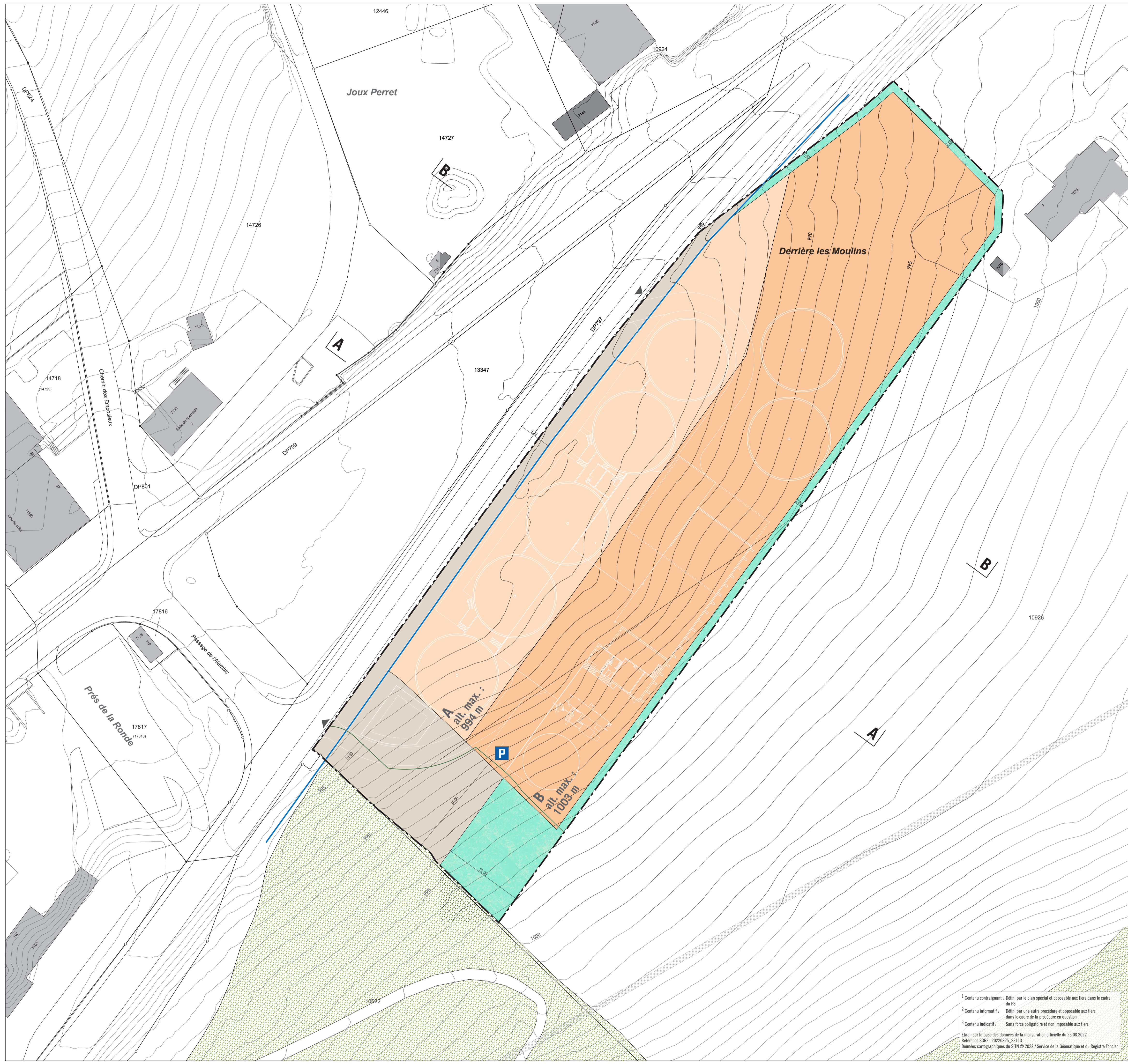
7. Sanction
Par arrêté de ce jour,
Au nom du Conseil d'Etat,
Le/La Président(e) _____ Le/La Chancelier(ère) _____
Neuchâtel, le _____

Janvier 2024
12227-Plan-implantation-500-sds-240124.a

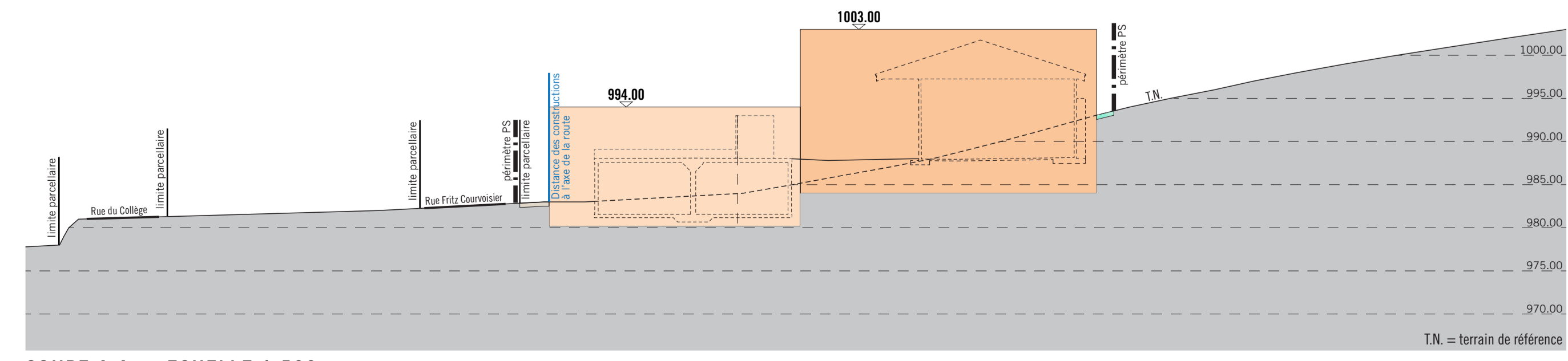


LÉGENDE

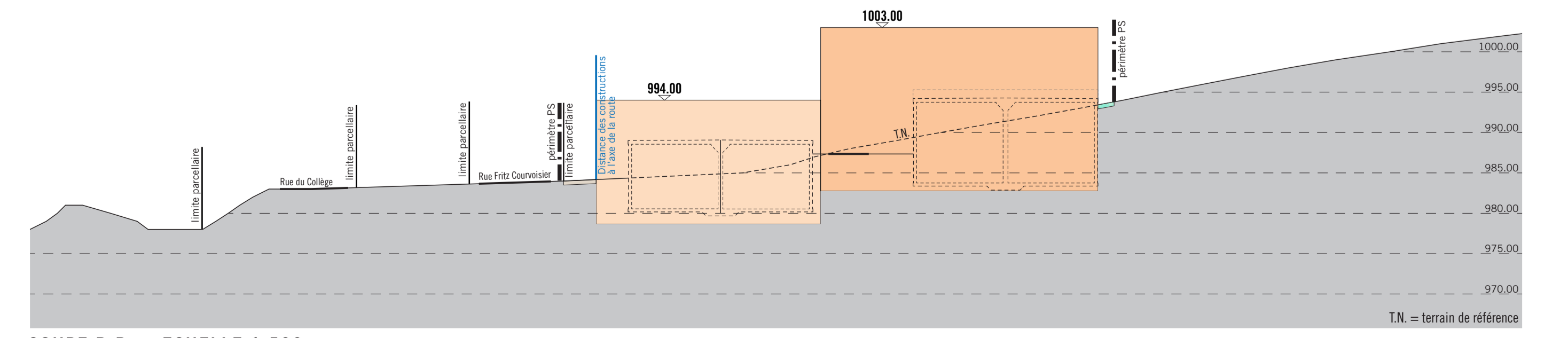
- A titre contraignant¹**
- Perimètre du plan spécial
 - A/B Perimètre d'implantation des constructions
 - Aire d'accès
 - Aire de verdure
 - Accès (entrée / sortie)
- A titre informatif²**
- Distance à la route selon la LRVP (9 m à l'axe de la route)
 - Limite de construction à la forêt (distance variable) selon accord SFN du 18.01.24
- A titre indicatif³**
- Projet de construction
 - Places de parking
 - Volumétrie des bâtiments projetés
 - Servitude
 - Courbe de niveau



¹ Contenu contraignant : Défini par le plan spécial et opposable aux tiers dans le cadre du PS
² Contenu informatif : Défini par une autre procédure et opposable aux tiers dans le cadre de la procédure en question
³ Contenu indicatif : Sans force obligatoire et non opposable aux tiers
Établi sur la base des données de la mensuration officielle du 25.08.2022
Référence SGRF : 2022/0825_23113
Données cartographiques du SITN © 2022 / Service de la Géomatique et du Registre Foncier



COUPE A-A - ECHELLE 1:500



COUPE B-B - ECHELLE 1:500